

## **Charlotte**

### **Princesse héréditaire de Monaco, (1898 –1977)**

Fille naturelle du prince héréditaire Louis de Monaco, alors lieutenant au 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs d'Afrique, en poste en Algérie, et de Marie-Juliette Louvet, Charlotte-Louise-Juliette Grimaldi passe une partie de son enfance à Luzarches, au nord de Paris, dans la villa Charlotte.

#### **Une jeune femme au centre d'une controverse**

Charlotte est, dès ses premières années, au centre d'une controverse ayant pour objet la dévolution de la couronne monégasque. En l'absence d'une descendance légitime après le prince Louis, un Allemand, Guillaume d'Urach, l'aîné de la princesse Florestine, tante d'Albert I<sup>er</sup>, se trouve être l'héritier présomptif du trône de Monaco. La perspective d'une mainmise de l'Allemagne sur la principauté suscite l'inquiétude de la France. Le 15 novembre 1911, le prince Albert I<sup>er</sup> approuve la reconnaissance de Charlotte faite par le prince Louis devant l'officier d'état-civil et admet, de ce fait, celle-ci dans la Famille princière, l'habilitant à succéder au trône et l'autorisant à porter le titre de Mademoiselle de Valentinois. Le 16 mai 1919, Charlotte est officiellement adoptée par Louis, en présence – comme une forme de garantie de la succession – du président de la République française, Raymond Poincaré. Elle prend alors le titre de duchesse de Valentinois. Le nouveau traité franco-monégasque du 17 juillet 1918, inséré dans le traité de paix de Versailles, écarte la possibilité pour Guillaume d'Urach d'accéder au trône. Ce dernier renonce à la couronne en 1924 pour lui et sa postérité.

En 1920, elle épouse le comte Pierre de Polignac. Prenant le nom et les armes des Grimaldi, ce dernier devient le prince Pierre de Monaco. De cette union naissent deux enfants : Antoinette en 1920, et Rainier en 1923. Le couple se sépare en 1930, et divorce est prononcé en février 1933.

A la mort de son grand-père, le prince Albert I<sup>er</sup>, en 1922, et lorsque son père Louis accède au trône sous le nom de Louis II, Charlotte devient princesse héréditaire, titre qu'elle conserve jusqu'au 30 mai 1944, la veille de la majorité de son fils Rainier. À cette date, elle renonce en sa faveur à ses droits au Trône de Monaco.

#### **Une femme engagée pendant la guerre**

Durant la Première Guerre mondiale, tandis que le prince Louis, engagé volontaire à titre étranger dans l'armée française, assume la fonction d'officier de liaison à l'État-major de la 5<sup>e</sup> armée, sa fille Charlotte s'engage comme infirmière dans l'hôpital temporaire installé au *Riviera Palace*, à Beausoleil. Au sein de cet important établissement de quatre cent cinquante lits, elle est en contact avec des blessés graves et des malades parfois contagieux, ce qui lui vaudra la médaille de la Reconnaissance française et la médaille des épidémies.

En 1939, Charlotte reprend le voile d'infirmière dans une formation sanitaire de campagne qui, en mai 1940, subit un bombardement ennemi. En 1947, la médaille d'argent de la Croix-Rouge lui est remise dans la cour des Invalides. Âme charitable, la princesse s'est consacrée toute sa vie à l'assistance ; venant en aide aux réfugiés russes dans les années 1920, aux soldats du front ou aux prisonniers de guerre durant la Seconde Guerre mondiale, ou s'engageant, après la guerre, pour le relèvement des détenus libérés. Devenue visiteuse de prisons, elle reçoit la médaille pénitentiaire en 1952, preuve de l'intérêt que le ministère de la Justice a porté à ces œuvres.

Selon ses dernières volontés, elle est enterrée dans le domaine du château de Marchais, auquel elle était très attachée et où elle a vécu ses dernières années. Elle avait beaucoup d'affection pour les chiens, dont elle aimait s'entourer. À Monte-Carlo, le boulevard Princesse Charlotte lui rend hommage.